

de la Monarchie de Sicile, contre les entreprîses de la Cour de Rome, avec une Relation véritable des procediz des deux Cours de Rome & de Sicile, sur les contestations au sujet du Tribunal de la Monarchie, 1716. in 8°. de 232. pages, outre la Table & l'Avis du Libraire.

Cet Ouvrage ne porte point le nom de son Auteur; cependant le Libraire par une note de son Avertissement veut insinuer, qu'on en est redevable à un sçavant *Docteur en Théologie*, qui possède à fonds l'ancienneté de l'Histoire la plus reculée: sur un si foible témoignage, je ne crois pas qu'il soit loisible d'attribuer à un *celebre Auteur*, un Ouvrage qu'il n'a pas jugé à propos de donner sous son nom, pour être toujours en état de le défavouer.

Quoi qu'il en soit, il est aisé de juger par la lecture du Livre, que l'Auteur connoit parfaitement les Droits de la Monarchie de Sicile, & qu'il a travaillé sur des Originaux. Nous en rapporterons ici quelques exemples.

*Les Rois de Sicile sous Legats nez perperuels du S. Siege dans leur Royau-me, par concession des Papes.*

Dans le premier Chapitre, il nous donne un abrégé de l'Histoire ancienne de la Sicile, l'une des plus considerables Isles du Monde, occupée autrefois par les Grecs, les Carthaginois & les Romains: elle passa sous la domination des Sarrasins venus d'Afrique, auxquels Roger Seigneur Normand l'enleva en 1086. & en devint le Souverain par droit de Conquête, sous le titre de *Comte*. Il y établit le Christianisme, y fonda des Eglises, & y fit ériger divers Evêchez. Le Chapitre second traite de l'état des Eglises de Sicile, avant Roger; de l'érection